

Supplément

à la

liste(*) des établissements de crédit et des sociétés coopératives qui ont obtenu, conformément à l'article 885 du code civil suisse et à l'ordonnance du Conseil fédéral du 30 octobre 1917 sur l'engagement du bétail, l'autorisation de conclure des contrats d'engagement de bétail dans tout le territoire de la Confédération :

Canton de Soleure.

Nouvelle autorisation.

17. Caisse soleuroise de secours aux agriculteurs, à Soleure.

Berne, le 21 août 1933.

Département fédéral de justice et police.

(*) FF 1918, III, 516.

Mises au concours de travaux, de fournitures et de places et autres avis

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL FÉDÉRAL ET DES CONSEILLERS D'ÉTAT DES CANTONS

==== Edition de juillet 1933 ====

L'administration soussignée a publié une nouvelle

Liste des membres du Conseil fédéral et des conseillers d'Etat des cantons

avec indication des départements que dirigent les conseillers fédéraux et les conseillers d'Etat.

Prix: 50 centimes

Par la poste: 60 centimes; contre remboursement: 75 centimes.

Administration des imprimés de la chancellerie fédérale.

Mises en adjudication de travaux.

Arsenal de Berthoud.

Sont mis en adjudication les travaux de *terrassement*, de *maçonnerie*, d'*aménagement des abords*, de *charpente*, de *ferblanterie* et de *couverture* (toit en carton bitumé isolant, avec gravier), ainsi que les travaux en *béton armé* et en *fer* pour la construction d'une *annexe à destination de garage et d'ateliers à l'arsenal n° 1, à Berthoud*. — Les intéressés peuvent consulter les plans et le cahier des charges et se procurer les formulaires de soumission au bureau de l'arsenal de Berthoud, de 14 à 17 heures.

Le 22 août 1933, un fonctionnaire de notre direction se rendra sur place pour donner, de 8½ à 12 et de 14 à 16 heures, tous les renseignements désirés.

Les offres doivent parvenir à la direction soussignée, d'ici au 30 août 1933, sous pli fermé, affranchi et portant la désignation des travaux soumissionnés.

Berne, le 11 août 1933.

[2..]

Direction des constructions fédérales.

PLACES

Les indemnités et allocations légales ne sont pas comprises dans les traitements indiqués ci-dessous.

S'adresser à	Place vacante	Traite- ment fr.	Délai d'inscrip- tion	Conditions d'admission
Direction des douanes à Bâle.	Commis de contrôle au bureau principal des douanes Bâle, gare bad. G.V.	4800 à 8400	2 septem- bre 1933 [2..]	Les candidats doivent avoir au moins le rang de commis-reviseur de l'administration des douanes.
Direction des douanes à Genève.	Chef de service à la direction des douanes à Genève.	6000 à 9,600	26 août 1933 [2..]	Les candidats doivent avoir au moins le rang de commis-reviseur de l'administration des douanes.

Mises au concours de travaux, de fournitures et de places et autres avis

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1933
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	34
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	23.08.1933
Date	
Data	
Seite	111-112
Page	
Pagina	
Ref. No	10 086 995

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.